

LA CROIX SAINT-GERMAIN DU MÉRITE DIOCÉSAIN REMISE À MADAME THÉRÈSE BEAULIEU ROY DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE MONT-JOLI



Madame,

En cette année où notre diocèse célèbre le 150^e anniversaire de sa fondation, l'occasion est belle pour souligner l'apport essentiel de personnes telles que vous dans l'édification de communautés chrétiennes dynamiques et évangélisatrices. C'est ce qu'ont souhaité les membres des équipes pastorales de La Mitis, en demandant qu'il vous soit accordé un témoignage public de reconnaissance de notre Église diocésaine.

Originaire de Sainte-Luce, vous pouvez compter sur la considération de vos coparoissiens de Mont-Joli où vous résidez depuis votre mariage en 1951 avec M. André A. Roy, de regrettée mémoire. Comme épouse et mère de quatre enfants, vous êtes, madame Beaulieu, un modèle d'assiduité à la tâche. En 1972, vous avez assisté le père oblat André Boutin dans la fondation d'une petite industrie artisanale qui deviendra vite prospère, grâce au travail d'une équipe formée pour la majeure partie de menuisiers et de tisserandes, qui prendra le beau nom des Ateliers Plein Soleil. Après le décès du fondateur, en 1986, vous devenez bien vite indispensable à la bonne marche de cette organisation. Soutenue par une foi indéfectible, vous êtes parvenue à bâtir et à maintenir un organisme à but non-lucratif qui exerce un impact social positif dans la région, faisant de l'industrie artisanale et textile un levier économique substantiel, dont la production est distribuée dans les boutiques de proximité et dans les salons d'artisanat. Ce faisant, vous avez favorisé la création d'emplois, tout en veillant à la formation de vos employés, surtout des femmes, dans un milieu où le chômage demeure toujours préoccupant.

Ce programme de vie, auquel votre époux s'est associé, vous l'effectuez par souci du bien commun et de la transmission des savoirs traditionnels, mais aussi en vue de la sauvegarde du patrimoine et de la culture métissienne. À cet égard, votre héritage est impressionnant. Qu'il suffise de mentionner votre implication dans la mise en valeur de la maison Reford et des Jardins de Métis qui, depuis 1972, sont demeurés accessibles au public grâce aux Ateliers Plein Soleil. Rappelons que ce site patrimonial d'exception a été sauvegardé grâce à l'intervention de votre organisme qui s'en est porté acquéreur en 1994, avant de le céder aux Amis des Jardins de Métis en 1995. Mentionnons enfin votre engagement dans l'implantation d'un écomusée du tissage à Mont-Joli en 1998, dans la constitution d'une collection d'artefacts liés à l'histoire métissienne et la publication d'ouvrages consacrés au patrimoine culinaire et à l'histoire de votre région.

En vue d'honorer en vous toutes les personnes qui, depuis plus de 150 ans, oeuvrent au bien commun dans notre diocèse et en considération du dévouement et de votre engagement dans la communauté, il m'est agréable de vous remettre les insignes de la Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain.

Donné à Mont-Joli, ce dixième jour de décembre deux mille dix-sept.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

